



CRUISING PANEL NEWSLETTER

December 2015

October Surveys

Thanks to those that took the time to respond to the surveys conducted in October. Eight percent of the current and certified cruising instructor base provided comments on the keelboat training programs. There was a broad spectrum of opinion provided and there were some common themes expressed in terms of program development. These included a strong desire for an entry-level navigation program with less emphasis on plotting and added emphasis on electronics. There was also a desire to see more training material available in electronic format. Strengthened marketing and the ability to issue certifications recognized internationally were also identified as items to be addressed. Many of these items are on task list for the cruising panel.

Update to Basic Cruising Skills text

The English language version of the Basic Cruising Skills text is due for a minor update, with the primary focus being on the correction of typos and errors in the document. Many of you have commented on issues that you have noticed with the text. We are asking that you provide details identifying corrections to errors you have noticed in the text. Even if you have already provided the Cruising Panel this information, please refresh our memories. We will try to address all comments received prior to January 15, 2016.

Start Keelboat Sailing

In the last Cruising Panel Newsletter two new instructor standards were announced that support delivery of the Start Keelboat Sailing student standard. The Cruising Panel received both positive comments as well as some specific concerns about the introduction of these new instructor standards.

The Start Keelboat Sailing student level is focused focus on developing familiarity with operation of a small or midsize keelboat. It differs from the Basic Crew level in both the expected level of student practical skill as well as in the theory knowledge an individual needs to demonstrate. It can be delivered as a standalone product or in preparation for candidates to enrol in Introduction to Keelboat Racing or in Basic Cruising.

One focus of the Sail Canada sail training systems is to provide opportunities for introducing new individuals to sailing. In a keelboat instructor-training environment this should be accomplished by strong Sailors that have been coached on the student level skill development, whose skills have been evaluated as appropriate and who can be supported in the delivery of a structured Sail Canada developed program. In parts of the country where there is a large population (Toronto, Vancouver, Québec city, Montreal, Ottawa) this need is being met by schools and some clubs using the existing

Learn to Cruise Instructor base. In many parts of the country there are no trained / certified keelboat instructors that can deliver this kind of program and introduce individuals to the sport of sailing and the Sail Canada keelboat training system. The economics of conducting Basic Cruise instructor courses for a few candidates in remote locations are not favourable. Some of the components of the Basic Cruise instructor course are significant barriers to candidate enrolment and success, especially for CANSail dinghy instructors.

The Cruising panel supports the premise that Instructor knowledge and practical skill must significantly exceed that required for the standard being taught. The Basic Cruising Instructor course does a credible job of enabling and evaluating instructors to train and coach students in basic sailing, power boating and command skills. The Panel also believes that the current approach for developing instructors has not been successful in placing boats and instructors in locations where there are opportunities to bring new faces into our sport. In addition the content of the Basic Cruise Instructor course has grown over the past 15 years to the point where the clinic is viewed by many as a marathon, not a development opportunity.

The start Keelboat Sailing Instructor standard is one move to address some of these issues. There are two entry points to his standard and two variants to the certification.

The ***Start Keelboat Sailing – Small Boat Instructor*** standard is targeted to dinghy instructors that will be delivering this standard on small keelboats (less than 8 metres) likely equipped with a tiller and outboard. This is a 10-12 hour technical clinic focusing on sailing and teaching on small keelboat for current CANSail dinghy instructors that have already successfully completed a significant amount of sailing and coaching training in a dinghy context. The Coastal Navigation and COLRegs closed book examinations required for the Basic Cruise certification have been replaced with working papers. These working papers focus on the knowledge an instructor needs to safely operate the vessel without having to train student candidates in much of this material.

The ***Start Keelboat Sailing Instructor*** standard targets instructor candidates that are not coming from the dinghy instructor stream. It is expected that these candidates will be delivering the student standard on the types of vessel they have available. These vessels may be inboard or outboard, keel or wheel. This clinic provides both technical and pedagogic training and is expected to be completed in about 20 hours (one weekend) of contact time. Candidates will need to complete the same working papers as those for the ***Start Keelboat Sailing – Small Boat Instructor*** standard.

Basic Cruise Instructor

Some Cruising panel members along with The TCC and technical panels met at the AGM in Ottawa to discuss the instructor / coach development stream. Among items discussed was feedback from recent Cruising Instructor development clinics. Concerns have been raised about the amount of material in the basic Cruise Instructor clinic. It has been suggested that the Fundamentals course currently a prerequisite for CANSail dinghy instructors be integrated into the keelboat instructor stream. The current course would be modified to cover material of value to the cruising instructor stream and would include ethics, the basics of lesson and curriculum planning. In addition the course could be configured

to include information on Sail Canada and the training system. This course is currently offered as remote learning (by Ontario Sailing) and as such could be completed prior to Cruising / Keelboat Instructor clinics. Thoughts and comments on this approach would be appreciated.

Cruising IE Clinic 2015

A cruising clinic was conducted in Toronto at in late September. Three new IEs were certified at this clinic. Two current IEs recertified.

Revised Student Standards

Advanced Cruise: The advertised addition of and explicit skill requirement of a night entrance into unfamiliar harbour (addition to afloat PO 15) is under further discussion. It is agreed that there is a requirement to demonstrate coastal night time navigations skills either into / out of a harbour or through narrows or passes. Expect final wording of this update to be published in the next Cruising Panel update and incorporated into the standard for 2016.

Coastal Navigation: Work is underway to split this standard into two components. Along with reconfiguring these standards, the plotting standards will be updated to reflect the plotting protocols currently in use by Coast Guard and Navy.

The first component, perhaps called “Basic Navigation” will focus on knowledge and skills pertinent to bareboat chartering and include use of basic GPS based electronics. It is expected that this standard will include theory knowledge practiced in the intermediate standard and will be a prerequisite for that standard. The knowledge base of this standard should appeal to a broader audience than the current Coastal Navigation standard.

The second component, perhaps continuing with the name `Coastal Navigation` will cover the balance of material in the current navigation standard.

The proposed reconfiguration should be available on the Sail Canada website for comment in the first part of 2016.

Transport Canada

TP15136 – Standard for Recreational Boating Schools

A significant number of Sail Canada Cruising and Power boating schools applied for and received their letter of participation in the Small Vessel Compliance Program through TP15136 - the Standard for Recreational Boating Schools. Unfortunately a number of Sail Canada schools chose not to comply with the standard. Schools who own or lease boats and deliver training to paying clients or who use paid instructors will most likely be viewed by Transport Canada as operating passenger carrying vessels. Passenger carrying vessels are subject to regulations not applying to pleasure craft. The vessel operator (the instructor), the school operator and school owner may be subject to significant administrative penalties (up to \$10,000 per day) for operating outside of the Shipping Act (2001) and related

regulations. Alternatively a ship safety officer may detain the vessel, preventing use of it until regulatory compliance is achieved or may agree on a plan to reach compliance.

Clearly there is some risk to non-compliance. School operators that have not achieved compliance should consider whether it is reasonable to ask their instructors to accept the burden of risk inherent with the decision not to comply with the shipping act.

Regulations Concerning Coach Boat Operation in Near Coastal Class 2 Waters

Sail Canada has submitted a proposal to Transport Canada covering this issue. The PCOC card allows for operation of boats up to 6 metres as work boats (no passengers) in Sheltered Waters or up to 2 miles from shore in Near Coastal 2 waters. When carrying passengers the PCOC card authorizes operation in sheltered waters. The proposal would cover vessels operating beyond these voyage areas subject to approximately 12 hours of training (current alternative would be 40 hours of training).

Get Involved, Stay Involved

At the AGM in Ottawa Todd Irving was elected as the new Sail Canada President. Todd took the opportunity to make some brief remarks. Todd's message was that there was a small Sail Canada staff and that Sail Canada is largely volunteer based. Active participation is the only way to effect change. Sail Canada is only as good as what we all put into it.

BULLETIN DES MEMBRES DU PERSONNEL INSTRUCTEUR

Décembre 2015

Sondages du mois d'octobre

Nous aimerions remercier tous ceux et celles qui ont répondu aux sondages effectués en octobre dernier. Huit pour cent des instructeurs de navigation certifiés ont répondu à l'appel et fait part de leurs commentaires concernant le programme de formation sur quillard. Les opinions variaient beaucoup; par contre, certains thèmes étaient souvent évoqués concernant l'élaboration du programme. Ainsi, on a exprimé une préférence marquée pour un programme de formation des débutants qui insisterait moins sur les tracés de navigation au profit de l'électronique. Plusieurs personnes ont également indiqué qu'elles apprécieraient avoir plus de matériel didactique en format électronique. Parmi les autres points soulevés, mentionnons des activités de marketing mieux ciblées et la capacité d'établir des certifications reconnues à l'échelle internationale. De nombreuses questions se trouvent dorénavant sur la liste des tâches à accomplir du groupe de navigation.

Mise à jour du texte sur les compétences de base en navigation

La version anglaise de ce texte doit être légèrement remaniée, principalement pour corriger des erreurs typographiques ou coquilles. De nombreuses personnes ont fait part de leurs commentaires à ce sujet. Nous vous demandons de nous faire part des erreurs que vous avez remarquées dans le texte. Même si

vous l'avez déjà fait, nous aimerions que vous le fassiez de nouveau, simplement pour nous rafraîchir la mémoire. Nous essaierons d'y donner suite d'ici le 15 janvier 2016.

Voile sur quillard (bateau à quille) pour débutant

Dans le dernier numéro, on a fait état de deux nouveaux brevets d'instructeur, en guise d'appui au programme de voile sur quillard pour débutant. Le groupe de navigation a reçu des commentaires positifs, de même qu'un certain nombre de commentaires plus mitigés à propos de ces deux nouveaux brevets.

Le niveau Débutant – Voile sur quillard a pour objectif principal de permettre à l'élève de se familiariser avec le maniement d'un petit quillard ou d'un bateau de taille intermédiaire. Ce cours se distingue de la formation de base – membre d'équipage dans la mesure où l'élève n'a pas à acquérir le même niveau d'habiletés pratiques et théoriques. Il peut s'agir d'un cours séparé ou d'un cours préparatoire au cours d'introduction à la course sur quillard ou à la navigation de base.

Les programmes de formation de Voile Canada ont pour premier objectif de permettre à de nouveaux venus de se familiariser avec la voile. Cette tâche devrait être confiée à des navigateurs d'expérience de Voile Canada sachant exactement ce que les élèves doivent acquérir en termes d'habiletés, dont les compétences ont été évaluées et jugées appropriées et qui peuvent obtenir l'aide nécessaire, au besoin, pour donner un cours de formation structuré. Dans les régions urbaines à forte densité de population (Toronto, Vancouver, Québec, Montréal, Ottawa), ce sont les écoles et certains clubs qui répondent à ce besoin, à l'aide du programme de base actuel – Apprendre la navigation. Dans de nombreuses régions du pays, toutefois, il n'y a aucun instructeur certifié apte à offrir ce type de programme grâce auquel les gens peuvent se familiariser avec la voile, et les différents cours de formation offerts par Voile Canada. Les conditions qui permettraient de former des instructeurs en régions éloignées sont loin d'être favorables. Et certains éléments du programme de formation de base des instructeurs empêchent des candidats de s'inscrire et de suivre ce programme avec succès, surtout pour les instructeurs sur dériveurs de VoileCAN.

Le groupe de navigation est d'accord avec la prémisse selon laquelle les connaissances et les habiletés pratiques d'un instructeur doivent être largement supérieures aux exigences établies. Le cours de formation de base en navigation permet de former et d'évaluer des instructeurs aptes à transmettre à leurs élèves les habiletés de base pour la voile, le motonautisme et le contrôle d'une embarcation. Le groupe est également d'avis que les méthodes de formation actuelles des instructeurs n'ont pas permis de développer adéquatement les lieux, ni d'y amener les instructeurs, où il y aurait des possibilités de recruter de nouveaux adeptes de la voile. De surcroît, le contenu du cours de formation de base en navigation a beaucoup augmenté au cours des 15 dernières années, au point où de nombreux participants estiment qu'il s'agit d'un marathon plutôt que d'une occasion de perfectionnement.

Le brevet d'instructeur de voile sur quillard pour débutant permet dans un premier temps de régler une partie du problème. Il existe deux points d'entrée pour ce brevet, et deux variantes à la certification.

Le brevet ***Instructeur en conduite de petites embarcations – Voile sur quillard pour débutant*** concerne les instructeurs sur dériveurs appelés à donner cette formation sur de petits quillards (moins de 8 mètres) équipés d'une barre de gouvernail et d'un levier extérieur fort probablement. Il s'agit d'un stage de formation technique d'une durée de 10 à 12 heures pour les instructeurs sur dériveurs expérimentés de VoileCAN ayant déjà suivi avec succès de nombreux cours de voile et de navigation. Des travaux pratiques remplacent dorénavant les examens sans documentation sur la navigation côtière et la COLREG, exigés auparavant pour obtenir la certification de base en navigation. Ces travaux pratiques font état en grande partie des connaissances que l'instructeur doit avoir pour manœuvrer une embarcation en toute sécurité.

Le brevet ***Instructeur de voile sur quillard pour débutant*** concerne plutôt les candidats autres que les instructeurs sur dériveurs. On s'attend à ce que ces candidats donnent des cours à leurs élèves sur différents types d'embarcations, selon les disponibilités. Il peut s'agir d'embarcations avec dispositif de propulsion à l'intérieur ou à l'extérieur de la coque, équipées d'une quille ou d'une roue. Il s'agit d'un stage de formation technique et pédagogique d'une vingtaine d'heures (une fin de semaine). Les candidats doivent effectuer les mêmes travaux pratiques que pour le brevet ***Instructeur en conduite de petites embarcations – Voile sur quillard pour débutant***.

Instructeur – navigation de plaisance de base

Des membres du groupe de navigation, accompagnés de membres du TCC et du groupe technique, se sont réunis lors de l'AGA tenue à Ottawa pour discuter du programme de formation et de perfectionnement des instructeurs / entraîneurs. Les commentaires et observations recueillis après les plus récents stages de perfectionnement pour instructeurs – navigation de plaisance faisaient partie des sujets de discussion. D'aucuns s'inquiètent du nombre de documents de formation faisant partie du stage de perfectionnement à l'intention des instructeurs – navigation de plaisance de base. Certains proposent d'intégrer les Techniques de base/Notions élémentaires, cours préalable à l'heure actuelle pour les instructeurs sur dériveurs de VoileCAN, au programme de formation des instructeurs sur quillard. Le cours actuel serait remanié, afin d'englober la documentation la plus pertinente concernant les instructeurs – navigation de plaisance, et porterait sur l'éthique, les principes/techniques de base et la planification des cours. De surcroît, ce cours pourrait être structuré de manière à transmettre de l'information sur Voile Canada et le programme de formation. Ce cours est offert présentement dans le cadre du programme d'apprentissage à distance (par Voile Ontario) et pourrait ainsi être suivi avant le stage de formation pour instructeurs – Navigation de plaisance / Quillard. Vos observations et/ou commentaires à ce propos seraient grandement appréciés.

Stage pratique 2015 – IE Navigation de plaisance

Un stage pratique sur la navigation de plaisance a eu lieu à Toronto, fin septembre. Trois nouveaux IE ont été certifiés au terme du stage. Deux IE ont obtenu une nouvelle certification.

Normes remaniées pour les élèves

Cours avancé – navigation de plaisance : l'obligation de posséder les habiletés nécessaires pour effectuer un accostage de nuit dans un port que le navigateur ne connaît pas (ajout à Visite à flot PO 15) fait toujours l'objet de discussions. On s'entend sur le fait qu'il est absolument nécessaire d'acquérir les habiletés appropriées en matière de navigation côtière de nuit pour entrer dans un port ou en sortir, ou pour négocier un passage ou une voie étroite. Cette mise à jour devrait normalement être publiée dans le prochain bulletin du groupe de navigation et intégrée à la norme en 2016.

Navigation côtière : le travail se poursuit dans le but de diviser cette norme en deux volets distincts. En plus de ce remaniement, les normes sur les tracés de navigation seront actualisées pour correspondre aux protocoles en vigueur à l'heure actuelle au sein de la Garde côtière et de la Marine royale canadienne.

Le premier volet, « Navigation de base », sera axé sur les connaissances et les habiletés nécessaires pour affréter en coque nue et comportera une section consacrée à l'utilisation d'un système de localisation GPS. Il est prévu que cette norme comporte des connaissances théoriques que l'on retrouve en ce moment dans la norme intermédiaire et qu'elle en devienne ainsi un préalable. Ainsi, la base de connaissances de cette norme devrait attirer un public plus large, contrairement à la norme actuelle sur la navigation côtière.

Le deuxième volet, « Navigation côtière », porterait sur les autres éléments du programme actuel.

Cette norme remaniée devrait être disponible sur le site Web de Voile Canada au début de 2016. Vos commentaires seraient appréciés.

Transports Canada

TP15136 – Norme pour les écoles de navigation de plaisance

Beaucoup d'écoles de navigation de plaisance et de motonautisme de Voile Canada ont demandé et obtenu leur lettre de participation au Programme de conformité pour petites embarcations par le truchement de la TP15136 – Norme pour les écoles de navigation de plaisance. Malheureusement, certaines ont décidé de ne pas s'y conformer. Les écoles qui possèdent ou qui louent des embarcations, et qui donnent de la formation aux clients ou qui embauchent des instructeurs pour le faire, seront sans doute catégorisées en tant qu'entreprises exploitant des embarcations de transport de passagers par Transports Canada. Les embarcations de transport de passagers sont assujetties à une réglementation qui ne s'applique pas aux embarcations de plaisance. L'opérateur de l'embarcation (l'instructeur), l'exploitant de l'école et le propriétaire de l'école pourraient devoir assumer d'importantes pénalités administratives (jusqu'à 10 000 \$ par jour) s'ils contrevenaient aux dispositions de la *Loi sur la navigation* (2001) et aux règlements connexes. Il se peut aussi qu'un agent responsable de la sécurité des navires confisque l'embarcation et en interdise l'utilisation jusqu'à ce que les personnes visées se conforment aux règlements applicables ou acceptent une proposition visant précisément à se conformer à la réglementation en vigueur.

De toute évidence, la non-conformité comporte un risque. Les exploitants/propriétaires d'une école ayant refusé de se conformer doivent donc se demander s'il est raisonnable d'exiger d'un instructeur qu'il assume ce risque.

Règlementation sur l'utilisation des vedettes des entraîneurs dans les eaux à proximité du littoral – Catégorie 2

Voile Canada a fait parvenir une proposition à Transports Canada à ce sujet. La Carte de conducteur d'embarcation de plaisance (CCEP) permet à l'opérateur de naviguer à une distance allant jusqu'à six (6) mètres, en tant qu'embarcation de travail (aucun passager), dans les eaux protégées, ou jusqu'à deux (2) milles de la berge dans les eaux à proximité du littoral – catégorie 2. S'il transporte des passagers, l'exploitant est autorisé à se rendre dans les eaux abritées. Cette proposition vise les embarcations souhaitant se rendre au-delà de ces eaux, sous réserve d'une formation d'approximativement 12 heures (alors qu'à l'heure actuelle, 40 heures de formation sont prévues).

Ça vous concerne – Participez!

Lors de l'AGA à Ottawa, Todd Irving a été élu président de Voile Canada. Il a profité de l'occasion pour rappeler que Voile Canada compte très peu d'employés et que la présence de bénévoles est essentielle. Pour aller de l'avant, nous comptons sur eux, et sur vous. Voile Canada sera à votre image seulement si vous le souhaitez!